

## **AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Les membres de la Chambre de commerce de Montréal Centre Sud Ouest sont convoqués à sa prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le **mercredi 6 décembre 2023, À COMPTER DE 17 H, dans les bureaux de Lavery, situés au 1, Place Ville Marie, bureau 4000, dans le centre-ville de Montréal.** L'Assemblée sera suivie d'un Cocktail réseautage.

Vous trouverez ci-dessous, l'horaire de la soirée comprenant l'ordre du jour de l'Assemblée :

- 17 h à 17 h 30 – Arrivée des participants
- 17 h 45 – Assemblée générale annuelle
- Cocktail réseautage à la suite de l'AGA

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Mot de bienvenue et constatation du quorum;
3. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 8 décembre 2022;
5. Réception des états financiers pour l'exercice se terminant le 30 sept. 2023;
6. Nomination des auditeurs pour l'exercice 2023-2024;
7. Élection des administrateurs;
8. Dépôt du rapport annuel de la Direction générale;
9. Varia;
10. Levée de l'assemblée.

Les membres de la CCCSOM auront alors l'occasion de poser toute question pertinente à l'égard du rapport de la direction générale, des états financiers ou des affaires de la CCCSOM. Seuls les membres votants ont le droit de soumettre une proposition lors de l'assemblée générale. Le texte de toute proposition d'un membre votant sur un sujet qui n'est pas prévu à l'ordre du jour doit être transmis à la direction générale au moins cinq (5) jours avant la tenue de l'assemblée.

**L'inscription se fait en ligne et est obligatoire puisque les places sont limitées.**

Si vous avez des questions, merci de communiquer avec nous par courriel au [info@cccsom.ca](mailto:info@cccsom.ca).

AVIS DONNÉ À LASALLE (QUÉBEC), CE LUNDI 13 NOVEMBRE 2023.



**M<sup>e</sup> Georges Tremblay**  
Secrétaire, CCCSOM